



A l'approche des élections, il est d'usage de faire un bilan des actions entreprises pendant le mandat. Voilà près de 2 ans que la CFE-CGC a la charge du fonctionnement du Comité d'Etablissement de Brest au travers du poste de Secrétaire de CE. Beaucoup de choses ont été mises en place ou expérimentées dans l'intervalle. Je tenais à en rendre compte, avant de laisser la place à la nouvelle équipe qui sortira des urnes le 20 mars prochain.

Réunion du Comité d'Etablissement

Expression syndicale : Nous avons toujours veillé à ce que le pluralisme syndical ait toute liberté d'expression, tant pour poser des questions à la direction que pour échanger lors des réunions de CE. De même, de façon à redynamiser les débats, nous avons aussi veillé à ce que les présentations soient plus focalisées sur certaines affaires, plutôt qu'un balayage systématique de l'ensemble qui finissait par ne plus faire ressortir les problèmes et les enjeux.

Groupes qualité : A la suite des débats en CE, la direction a mis en place des « groupes qualités » sur différentes thématiques afférentes à la bonne marche de l'entreprise. Nous espérons que ces groupes auront permis de faire avancer la réflexion sur certains dysfonctionnements. Même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, c'est une initiative qu'il fallait souligner.

e-PV de CE : Afin d'élargir l'audience de ce qui se dit lors des réunions de CE (et de faire quelques économies en papier), nous avons mis en place les e-PV de CE que l'on peut retrouver aujourd'hui en ligne, sur le « wiki-CE » (en expérimentation). Nous avons aussi tenté de raccourcir les délais de sortie des PV afin de permettre une lecture dans des délais raisonnables.

Information sociale : La formation des élus et des salariées à la culture sociale est essentielle pour que les instances fonctionnent correctement. En plus des formations classiques pour les élus, nous avons expérimenté avec succès une formation sociale pour les salariés. Dans le même esprit, nous avons proposé à chaque élu deux abonnements à des revues traitant du social et/ou de l'économie, de façon à leur permettre de s'informer régulièrement sur le sujet. Enfin, nous avons mis en place l'abonnement électronique à la base de connaissance de Liaisons Sociales, à destinations des représentants du personnel, de façon à en faciliter l'accès et à avoir toujours à jour notre documentation concernant le droit social.

Bus et Plan de Déplacement d'Etablissement (PDE) : Avec les directions et les représentants du personnel de TAS, TIS et FACEO, nous avons amorcé une réflexion sur la mise en oeuvre de mode de transports alternatifs à la voiture (bus, co-voiturage, vélo, etc ...) pour venir au travail, pour l'ensemble des salariés du site de Brest. C'est une réflexion qui mêle la réduction des dépenses de transport pour les salariés et la sauvegarde de notre petite planète.

Activités sociales et culturelles du CE

Fonctionnement des commissions : Nous avons veillé à maintenir un lien étroit avec les commissions, sur leurs demandes et sur leurs attentes. Aujourd'hui, nous observons une meilleure participation de l'ensemble des salariés aux activités proposées ces dernières années, ainsi qu'un fort investissement de bénévoles pour faire fonctionner les commissions.

Coefficients familiaux : De façon à ce que les voyages ne soient pas au seul bénéfice des plus aisés d'entre nous, nous avons accru l'aide globale et revu la grille des coefficients familiaux. Aujourd'hui, grâce à cette évolution, le grand voyage que nous proposons au Japon pour 2008 enregistre des inscriptions dans chacune des catégories socioprofessionnelles de l'entreprise, ce qui est nouveau.

Allocation rentrée scolaire : Parler des problèmes de pouvoir d'achat est une chose, y apporter des réponses en est une autre. C'est ce que nous avons voulu faire en mettant en place cette allocation, de façon à alléger le poids des dépenses d'éducation en début d'année scolaire. Le budget a dû être doublé tant la demande a été forte et nous avons eu de très bons retours, sur cette proposition, de la part des salariés.

Conseil juridique : De façon à aider les personnes qui ont des problèmes juridiques à régler, nous avons mis en place cette permanence gratuite et disponible sur rendez-vous. Après un an, nous constatons qu'elle correspondait bien à un besoin réel des salariés.

Communication : Par soucis d'information, nous avons d'abord mis en place la gazette du CE, en plus du CeHebdo. Nous manquions aussi d'un outil donnant une vision large de tout ce qui se fait au CE. C'est dans cet esprit que nous avons imaginé le livret de CE qui a été envoyé en début d'année, au domicile de chaque salarié. L'objet de ces communications est de favoriser la participation la plus large possible à l'ensemble des activités de notre CE.

Vie du Comité d'Etablissement

Le CE, c'est aussi un lieu d'accueil des salariés et un espace de travail pour ses 2 salariés : Stéphanie et Laetitia. Nous nous sommes efforcés d'améliorer ces conditions d'accueil et de travail en demandant à la direction une réfection de nos locaux et en investissant dans des meubles et bureaux plus « modernes » ! Bien que les couleurs aient fait quelque peu débat, nous pouvons dire que l'agencement global a été significativement amélioré en deux ans.

En tant qu'employeur, nous avons mis en place des fiches de poste et des entretiens annuels pour permettre une meilleure discussion entre élus et salariés. Cela a aussi permis de travailler sur des formations annuelles pour permettre au CE de capitaliser un peu plus d'expériences chaque année.

Enfin, nous avons proposé des budgets en adéquation avec les ressources du CE, en gardant à l'esprit que la subvention du CE est là pour être dépensée au bénéfice des salariés et non mise en banque, comme c'est parfois le cas.

Tout ceci n'aurait bien-sûr pas été possible sans que l'ensemble des élus du CE et du Bureau du CE ne construisent avec nous ces projets. Nous pensons que c'est une chance pour TUS Brest que d'avoir un fonctionnement en intersyndical intelligent et constructif, depuis maintenant plusieurs mandats. Nous tenons donc à partager cette réussite avec l'ensemble des élus du CE et les bénévoles qui oeuvrent dans l'ombre des commissions, sans qui tout cela n'aurait pas été possible.